NATIONS UNIES

E

Conseil Économique et Social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2002/124
27 novembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-huitième session
Points 9 a) et 11 e) de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES, OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, NOTAMMENT: QUESTION DES DROITS DE L'HOMME À CHYPRE

DROITS CIVILS ET POLITIQUES, NOTAMMENT LA QUESTION DE L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE

Lettre datée du 16 octobre 2001, adressée à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre trois lettres du métropolite Paul de Kyrenia concernant la destruction et la profanation d'églises de villages occupés par la Turquie dans le district de Kyrenia. Deux de ces lettres, datées du 18 juin et du 4 juillet 2001, sont adressées au Représentant spécial par intérim du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à Chypre et la troisième, datée du 23 juillet 2001, est adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre ainsi que le texte des trois lettres* du métropolite Paul de Kyrenia en tant que documents de la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme, au titre du point 9 a) de l'ordre du jour intitulé «Question des droits de l'homme à Chypre» et du point 11 e) de l'ordre du jour intitulé «l'intolérance religieuse».

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Alexandros VIKIS

---

* Reproduites telles quelles, dans la langue originale seulement.

GE.01-16185 (F) 181201 181201